

Compagnie des Archers Mâconnais

Complexe sportif Tir à l'Arc – Salle Jean BURNICHON – Rue Léo LAGRANGE 71000 MACON

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 janvier 2024

Début : 10H00 en présentiel Fin : 11H55

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le 13 janvier 2024, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée générale ordinaire à 10H00 sur convocation écrite adressée par courriel ou courrier postal en date du 11 décembre 2023.

L'Assemblée est présidée par M. Gérard CHAMPION : Président, assisté de M. Gilles GAINOT : Vice-président et de M. Lionel MARQUIS : Secrétaire.

Invités présents : Mme DENIZET : Représentante de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tir à l'Arc, M. PAYEBIEN : Maire-Adjoint en charge des Sports et M. Vincent MARICHY : Président du Comité départemental Saône et Loire de Tir à l'Arc

Excusés : M. Gérard TARDY : Trésorier et M. Christian LAFOREST : Président du Comité régional Bourgogne-Franche-Comté de Tir à l'Arc

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents.

Ladite feuille de présence permet de constater que 36 membres de la Compagnie sur 61 votants sont présents ou représentés (25 présents et 11 représentés). En conséquence, le quorum est atteint et l'Assemblée générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Rapport moral et vote
- 2) Rapport d'activité
- 3) Bilan sportif et récompenses
- 4) Rapport financier et vote
- 5) Budget prévisionnel et vote
- 6) Prix des licences 2024/2025 et vote
- 7) Tarif des cours 2024/2025

L'adoption nécessite la majorité simple des Présents ou Représentés, soit 19 voix.

Allocution de bienvenue

M. Gérard CHAMPION ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée générale. Il salue tout particulièrement la présence de Mme DENIZET et MM. PAYEBIEN et MARICHY. Excusés : MM. LAFOREST et TARDY.

Le Président laisse la parole à M. PAYEBIEN qui ne peut rester jusqu'à la fin de l'Assemblée.

1) Rapport moral présenté par M. Gérard CHAMPION

Le Président donne lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé.
(du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023) (voir Pièce jointe A)

Vote du rapport moral : adopté par 36 voix, 0 voix contre et 0 abstention.

2) Rapport d'activités présenté par M. Lionel MARQUIS

Le Secrétaire donne lecture du rapport d'activités.
(du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023). (voir Pièce jointe B)

3) Bilan Sportif présenté par M. Lionel MARQUIS

Le Secrétaire donne lecture du palmarès sportif. (voir Pièce jointe C)

A la suite, le Président appelle et remet les récompenses (bons d'achat) à :
Evan GARNIER, Emeline FOUILLOUX, Adrien LOISELET, Marie-Pierre PRABEL, Myriam VILLELOUP,
Maurice GARDIENNET, Kévin MICHON et Adrien MAGNIEN

4) Rapport financier 2023 présenté par M. Gérard CHAMPION

(en l'absence de M. Gérard TARDY excusé)

Le Président donne lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Il informe l'Assemblée que le compte de résultat fait apparaître un positif de 8834 €. Il en donne les commentaires et les explications aux questions posées. (Pièce jointe D)

Sylvain SECRETANT (gérant de société) a vérifié les comptes. Il a décelé quelques erreurs, vite rectifiées. Il déclare que les comptes de la Compagnie sont bien tenus, mais propose de placer les liquidités dans des Sicav, sans risque.

Vote sur l'approbation des comptes : adopté par 36 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

5) Budget prévisionnel 2024 présenté par M. Gérard CHAMPION

(en l'absence de M. Gérard TARDY excusé)

Le Président donne lecture du budget prévisionnel. (Pièce jointe E)
Après de nombreuses discussions et explications aux questions posées, il soumet le budget au vote.

Vote sur l'approbation du budget : adopté par 30 voix pour, 6 abstentions et 0 voix contre.

6) Prix des licences 2024/2025 (en l'absence de M. Gérard TARDY excusé)

Compte tenu d'un budget prévisionnel en hausse, pour tenir compte des coûts attachés aux dépenses d'énergie, aux frais de prise en charge des championnats et de la concrétisation d'un emploi à temps plein d'entraîneur, Le Président soumet à l'Assemblée, une augmentation de la part Club sur le prix des licences : Passage de 50 à 60 €.

Vote sur l'augmentation des licences : 21 voix pour, 15 voix contre et 0 abstention.

8) Tarif des cours 2024/2025

Compte tenu d'un budget prévisionnel en hausse, pour tenir compte des coûts attachés aux dépenses d'énergie, aux frais de prise en charge des championnats et de la concrétisation d'un emploi à temps plein d'entraîneur, Le Président soumet à l'Assemblée, une augmentation du tarif des cours : Passage de 50 à 60 €.

Vote sur l'augmentation du tarif des cours : 31 voix pour, 5 voix contre et 0 abstention.

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 janvier 2024.

Début : 11H55 en présentiel Fin : 12H05

Vote pour le renforcement du Conseil d'Administration :

4 candidats se présentent

Isabelle BUGUET, Eric BULLAND, Philippe GRESSARD et Mickaël VAN DEN PLAST

Le vote se fait à bulletin secret et les résultats sont : 29 voix exprimées.

Isabelle BUGUET : 28 voix

Eric BULLAND : 27 voix

Philippe GRESSARD : 28 voix

Mickaël VAN DEN PLAST : 27 voix

Le Président remercie tous les votants et félicite les nouveaux élus.

Dernier Point : Le Président annonce à l'Assemblée que Jean BURNICHON, ici présent, Fondateur de la Compagnie des Archers Mâconnais en 1980, a 94 ans aujourd'hui.

Très bon Anniversaire, Jean !

Le Président invite tous les membres présents à poursuivre cet échange et ces discussions autour du buffet et du verre de l'amitié offerts par la Compagnie.

Rédigé à Mâcon le 17 janvier 2024

Le Président
Gérard Champion

Le Secrétaire
Lionel Marquis

